

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 21 février 2014

Service instructeur
Direction des Systèmes d'Information

N° CP-2014-2-12-1

Service consulté
Direction de la Commande Publique

**PARTICIPATION FINANCIÈRE À LA CRÉATION DE LA PLATE-FORME DE
DÉMATÉRIALISATION ALSACE MARCHES PUBLICS**

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'autoriser le versement à la Région Alsace de la participation financière liée à la mise en œuvre de la plateforme de dématérialisation des marchés publics dénommé « Alsace Marchés Publics » d'un montant de 11 896,42 euros.

Lors de sa séance du 15 décembre 2011, votre commission a approuvé le projet de création d'une plate-forme commune de dématérialisation dédiée aux marchés publics en Alsace.

Cette plateforme dénommé « Alsace Marchés Publics » a été ouverte le 1^{er} octobre 2012. Aujourd'hui, 98 collectivités et établissements publics alsaciens l'utilisent pour la passation de leurs marchés publics.

La convention de groupement de commandes du 15 février 2010 prévoit que pour le déroulement de ce projet, les membres fondateurs (Région Alsace, Conseil Général du Bas-Rhin, Ville de Strasbourg/Communauté Urbaine de Strasbourg, Ville de Mulhouse/Mulhouse Alsace Agglomération, Conseil Général du Haut-Rhin) s'engagent à participer à hauteur de 1/5^e de l'ensemble des dépenses liées à l'exécution du marché.

Le financement de ce projet se fait par appel de fond de la Région Alsace, coordinateur de ce groupement de commandes par l'émission de titre de recette.

Le montant de la participation définitive pour la mise en œuvre de la plate-forme ainsi que son fonctionnement (hébergement et formation) pour la première année d'utilisation (2012-2013) est de 11 896,42 € pour notre collectivité.

Le Conseil Général ayant souhaité reporter le vote du Budget Primitif au mois de mars 2014, au regard de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération de notre assemblée du 5 décembre 2013 (CG-2013-5-1-1) autorisant l'exécution anticipée du budget et au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'autoriser le versement à la Région Alsace de la participation financière d'un montant de 11 896,42 € correspondant à la première période du marché de tierce maintenance applicative de la plate-forme de dématérialisation mutualisée des marchés publics. Les crédits seront imputés sur le programme J721, chapitre 65, fonction 0202, nature 6568.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with some smaller characters below the vertical line.

Charles BUTTNER